



Communiqué de presse

L'AFM dénonce un véritable coup d'arrêt à la générosité !

Evry, le 11 novembre 2011 - C'est avec la plus vive inquiétude que l'AFM a pris connaissance de l'amendement n° II - 519 déposé par Gilles Carrez sur le projet de loi de finances 2012 qui prévoit une réduction des déductions fiscales liées aux dons versés au profit des associations et des fondations menant des actions d'intérêt général. Cet amendement est porté devant l'Assemblée Nationale, ce lundi.

Voter ce texte équivaldrait à infliger à tout le monde associatif et, notamment à l'AFM-Téléthon qui dépend de la générosité des Français, une quadruple peine :

- la crise économique actuelle et la baisse du pouvoir d'achat des Français ont déjà pour conséquence directe, une baisse du niveau des dons.
- une diminution des avantages fiscaux accélèrerait ce phénomène voire détournerait une certaine catégorie de donateurs qui cesserait tout simplement de s'engager financièrement,
- le financement de la recherche en France subirait alors, de très fortes réductions budgétaires freinant ainsi l'innovation scientifique en France. Nous rappelons à ce sujet, que l'AFM-Téléthon finance 70 % de la recherche sur les maladies rares en France (*),
- les malades et leurs familles qui sont déjà largement touchés par la régression du système de santé, se verraient alors encore plus démunis dans leur accompagnement au quotidien et surtout perdraient tout espoir de guérison.

Nous ne pouvons l'accepter. Cette décision entraînerait tout le monde dans un cercle vicieux qui n'aurait pour seul effet, que de tous, nous tirer vers le bas. Si nous comprenons qu'il soit nécessaire de réaliser des économies, nous ne pouvons accepter cette mesure qui, en limitant les dons des Français, va avoir pour conséquence directe de pénaliser une fois de plus les personnes les plus fragiles.

Ce serait **un véritable coup d'arrêt** pour toutes les actions innovantes dont font preuve les associations au bénéfice du plus grand nombre et remettrait en cause l'une des valeurs fondatrices de notre pays : la solidarité.

L'AFM est solidaire de toutes les associations et fondations qui, depuis jeudi, multiplient leurs déclarations pour marquer leur indignation.

(*) Source Le LEEM

Contacts presse :

Anne-Sophie Midol/Stéphanie Bardon/Géraldine Broudin

Tel : 01 69 47 28 28, 06 45 15 95 87

presse@afm.genethon.fr